

«Permission ? »... «Accordée»

ATTENTION DANGER

En cas de flèches égarées ou plantées dans une protection, l'homme de garde est le mieux placé pour s'assurer qu'aucun danger ne menace ceux qui vont les récupérer.

De ce fait, étant le plus qualifié, c'est à lui qu'incombe la charge d'accorder cette "permission" pour garantir une bonne sécurité.

Le premier archer du peloton a, lui aussi, une bonne vue d'ensemble. En absence d'homme de garde, c'est à lui de décider de la reprise du tir et d'accorder cette permission quand tout danger est écarté.

Nous rappelons que pour toutes les annonces utilisées dans un jeu d'arc, les demandes et les réponses doivent être prononcées à haute et intelligible voix et être audibles à 50 mètres.